



Sandro Aita, Ch des Cerisiers 39b  
1806 St Légier  
& Chantal Grobéty, Av. Ed. Muller 22  
1814 La Tour de Peilz

→ PT 11

St Légier, le 21 juillet 2022

Conseil Communal de Blonay – St Légier  
p.a. Mr. Y. Filippozzi  
Président  
Ch. De la Chiésaz 14  
1806 St Légier

Mesdames, Messieurs,

Au vu de la situation climatique actuelle et de la grande sécheresse que nous subissons tous, nous nous permettons cette lettre au sujet, non seulement, des restrictions d'eau, mais également et surtout au sujet des mises à l'enquête de très nombreuses piscines sur le territoire communal.

La Municipalité, dans son « avis à la population – restriction d'eau » de juin 2022, a confirmé que notre eau est « de qualité, qu'elle est rare et qu'elle mérite la plus grande attention »

Du 1<sup>er</sup> janvier au 13 juin 2022 : 8 mises à l'enquête (terminées) pour diverses piscines  
Et du 14 juin au 5 juillet : 7 autres ! A ce rythme-là, on risque de voir 30 nouvelles piscines à fin 2022 !

Il a été demandé à tous les citoyens de fournir des efforts dans le sens de l'économie et de l'écologie et les plus fortunés n'en sont pas dispensés.

Nous copions le site : <https://www.eauxdespleiades.ch/> « De nombreux progrès ont déjà été accomplis, mais il est nécessaire de maintenir nos efforts pour conserver le niveau de protection de l'eau et de prise de conscience atteint.

Il est particulièrement important de rappeler régulièrement aux citoyens la valeur de l'eau et les raisons pour lesquelles il est nécessaire de *préserver* les ressources en eau, afin que chacun comprenne l'importance de l'eau, se sente concerné par ces questions et soit actif pour protéger les ressources en eau. Les communes s'engagent ensemble pour protéger la ressource en eau. »

Donc accorder des permis de construire pour des piscines n'est pas compatible avec la préservation des ressources et encore moins avec le fait que la Commune doive garantir l'approvisionnement suffisant en eau à ses citoyens !

Il faut voir la situation en face : l'eau n'est pas inépuisable et il est grand temps de la préserver dans tous les domaines et également dans le domaine des loisirs !

**Nous demandons que cette lettre soit considérée comme une pétition et que la procédure adéquate soit suivie ; nous attendons d'être convoqués par la Commission qui traitera notre pétition afin de l'étayer.**

Cette lettre n'a aucune connotation politique ; Il s'agit juste d'attirer l'attention de toutes et tous sur la situation globale afin que tout soit mis en œuvre pour préserver notre avenir et celui des futures générations. Il faut trouver des solutions et elles commencent certainement par réfléchir à l'utilité de certaines choses et de certaines autorisations municipales ...

En vous remerciant de votre attention, nous espérons que ces lignes auront réussi à faire vibrer votre âme de politicien/ne, votre sensibilité de citoyen/ne et forceront à une réflexion constructive pour aller dans le bon sens de la préservation de toutes nos ressources.

Avec nos meilleures salutations.

Sandro Aita      Chantal Grobéty  
      

Copie sera envoyée au journal Riviera pour le courrier des lecteurs.